

## Lettre ouverte en réponse aux allégations d'Erven Léon

Le 9 novembre 2025

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Madame la Conseillère départementale déléguée à l'environnement,  
Monsieur le Maire de Perros-Guirec,  
Mesdames et Messieurs les élus,

Nous avons lu attentivement les déclarations respectives d'Erven Léon (maire de Perros-Guirec) et de Nathalie Nowak (conseillère départementale déléguée à l'environnement) à l'occasion de leur conférence de presse le mardi 4 novembre, où ils étaient entourés de Michel Peltier (délégué du Conservatoire du Littoral), Alain Freytet (paysagiste mandaté par le Conservatoire) et Jean-Yves Keraudy (Conseiller municipal délégué aux espaces naturels et à la maison du littoral).

La lettre du 2 novembre, puis la pétition mise en ligne le 3, ont provoqué l'agressivité et la dénégation d'Erven Léon, qui s'est irrité contre les membres du Collectif « Traouïero pas sans nous » : "*il n'y a aucun projet touristique, c'est de la désinformation*".

Par ailleurs, Nathalie Nowak tient des propos contradictoires puisqu'elle affirme d'une part : "*Au département, on a pleinement confiance*", mais qu'elle dit aussi "*il faudra bien positionner le curseur entre accueil du public et préservation de la biodiversité*", ce qui sous-entend que celle-ci pourrait être menacée à l'occasion de l'opération concertée entre Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral.

Erven Léon nous imagine sans mémoire. Nathalie Nowak nous pense timorés : "*chez un certain nombre de riverains ou d'associations, il y a de la peur. On a vraiment envie de désamorcer cette peur*". L'un et l'autre oublient que les faits sont têtus et qu'à force de ne pas nous écouter, ils ne nous entendent même plus.

En mai, l'association des Amis des Vallées des Traouïero déclarait : "*Les municipalités semblent prendre des décisions en vue d'exploiter commercialement et touristiquement le site et cela sans aucune concertation. Cette situation est pour le moins inquiétante pour les propriétaires et les riverains de la vallée. Elle laisse place à de multiples spéculations, notamment quant aux intentions de développer un tourisme de masse dans un milieu fragile et menacé*". (Le Trégor du 29 mai).

**Notre lettre ouverte du 2 novembre et la pétition s'appuient sur des preuves tangibles. Notre refus est fondé sur des craintes légitimes et sur la surdité volontaire de nos élus qui se croient au-dessus de nous et ne consultent pas leurs concitoyens.**

Nous vous présentons des éléments accumulés au fil des mois en réponse aux affirmations d'Erven Léon (surlignées en vert) lors de sa conférence de presse du 4 novembre 2025.

« *Il n'y a aucun projet touristique dans la vallée des traouïero, aucun ! C'est de la fake news, c'est de la désinformation* » a bondi ce mardi Erven Léon. (Le Télégramme - 5 novembre)

« *Ce lieu restera intimiste* ». (Le Trégor - 6 novembre)

Erven Léon estime qu'il y a « *une totale incompréhension* » du projet chez les opposants. « *Notre démarche est totalement vertueuse* » affirme le maire, pour qui « *il n'y a pas de projet touristique dans la vallée* ». (Ouest France du 5 novembre)

### **Perros-Guirec mène une politique touristique expansionniste.**

En 2024, la lande de Ploumanac'h a accueilli 890.000 visiteurs, soit une fréquentation en hausse de 15 % par rapport à 2023. (Conseil municipal de Perros-Guirec du 3 juillet 2025)

Selon Erven Léon, le bilan est très positif : l'accès à la lande de Ploumanac'h est un moyen de sensibiliser le public au respect de la biodiversité : "*Quand on a près de 900.000 personnes sur le site naturel, c'est 900.000 opportunités de sensibiliser au respect de la biodiversité. Et donc de tout mettre en œuvre en matière d'accueil, de conseil, de médiation pour toucher effectivement chacun des 900.000 visiteurs*". (conseil municipal de Perros-Guirec du 3 juillet 2025)

Cependant, Erven Léon constate également que c'est un public qui pour l'heure ne s'attarde pas suffisamment dans la commune, faute d'autres lieux naturels attractifs. (conseil municipal de Perros-Guirec du 3 juillet 2025)

"*En 2025, favorisées par une météo chaude et ensoleillée, les excursions à la journée sont en augmentation (+7 % / 2024). (...) Pour la randonnée pédestre, on constate une hausse des passages sur les grands sites touristiques («Cap Fréhel, Ploumanac'h, abbaye de Bon repos)».* ("Tourisme : quelles sont les 10 villes balnéaires les plus fréquentées de l'été 2025 dans les Côtes d'Armor" - La Presse d'Armor du 22 octobre 2025)

### **Pour accueillir plus de visiteurs, Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral ont donc besoin de proposer plus de sites touristiques.**

Dès lors, "*l'idée est de gérer le flux de touristes en leur proposant diverses découvertes ou passages aux quatre coins du site naturel, du bourg et du port, jusqu'à la vallée des Traouïero*" (Le Trégor du 17 avril 2025)

"*Dans la vallée des Traouïero, la création d'un circuit d'interprétation des moulins (à vent, à marée et de ruisseau) pourrait être imaginé. "On a la chance d'avoir ces 3 technologies dans le coin" observe Quentin Le Hervé*" (Nota : salarié de Perros-Guirec pour être garde du littoral). (Le Trégor du 17 avril 2025)

Le schéma d'intention paysagère réalisé par Alain Freytet à la demande du Conservatoire du Littoral traduit en actes cette idée d'étaler les visiteurs sur plusieurs sites de Perros-Guirec pour en accueillir toujours plus. (diapo 27 à 30 du document de présentation)

Pour cela, il faut "*repenser les accès des 2 sites*" (diapo 28)

"*La rive droite de l'étroite vallée du Petit Traouïero serait à préserver d'une trop grande fréquentation en laissant le sentier en rive gauche jusqu'aux ruines du moulin*" (diapo 28). Dit autrement, on va créer les conditions pour susciter une grande fréquentation à d'autres endroits dans les deux vallées des Traouïero.

De nouveaux chemins seront créés là où il n'en existait pas. Par exemple : "*l'occasion de franchir la vallée et de s'élever vers le moulin à vent de Crac'h*" (diapo 28).

"*Les ouvrages en bois aujourd'hui un peu fatigués, pourraient laisser place à un sentier plus discret et naturel avec des changements de tracés et des emmarchements en pierre*" (diapo 29). Or, les ouvrages en bois sur le chemin en fond de vallée ont été conçus justement pour éviter que le passage des promeneurs n'engendre une asphyxie racinaire, puis la chute des arbres. En effet, la profondeur de sol est très faible dans la vallée : "*Il n'y a pas vraiment de sol. Les arbres sont posés sur la roche (...)*" déclare Quentin Le Hervé (Le Trégor du 29 mai 2025).

Si on déplace les chemins, on va artificialiser d'autres zones pour tracer des chemins peut-être moins sujets à devenir boueux lorsque plus de monde encore les empruntera. A cette occasion, on abattra les arbres qui font obstacle au cheminement ou qui menacent la sécurité du million de visiteurs provenant de la lande de Ploumanac'h.

Dénaturer les vallées pour agrandir les circuits de visites, est-ce vraiment "naturel" et "vertueux" ?

## **Il est prévu de développer dans les vallées des Traouïero la pratique du cyclisme, à côté de la marche et la randonnée équestre.**

Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral développent le cyclisme dans la vallée du grand traouïero.

A l'entrée de la vallée près du parking de Roc'h Ledan, un panneau a été inauguré le 22 mai 2025 avec le message suivant : *"Des travaux supplémentaires en juillet (2024) permettent de rouvrir partiellement l'axe Nord-Sud aux piétons et VTT, mais il faudra attendre mars 2025 pour rétablir la continuité des itinéraires piétons, cyclistes et équestres dans un paysage à jamais transformé."*

Les sigles de Perros-Guirec, du Conservatoire du Littoral et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor figurent sur ce panneau. Tous les représentants ont posé devant ce panneau. Les photos ont été mises en ligne par Perros-Guirec elle-même. C'est donc officiel.

La réunion du 3 juillet 2025 a confirmé ce choix implicite du Conservatoire du Littoral et de Perros-Guirec qui pour l'occasion avaient invité aux côtés des associations environnementales " Team Côte de Granit Rose Cyclisme " ! En quoi cette association est-elle concernée, cette activité étant normalement interdite sur site ?

En réaction, cet été, les propriétaires ont adressé des lettres recommandées au Président du Conseil Départemental pour indiquer que le panneau installé à Roc'h Ledan n'est pas conforme à la convention signée en 1989 et que le cyclisme dégrade les chemins de la vallée. Il leur a été répondu (via une lettre rédigée vraisemblablement par l'Intelligence Artificielle qui ne comprend pas les questions juridiques) : *"Si nécessaire, une mise à jour du contenu peut être envisagée avec la commune"*. Bien évidemment, il n'y a eu aucune rectification du panneau, ni aucun rappel de l'interdiction.

Dès lors que le Conseil Départemental ferme les yeux sur le développement de nouvelles pratiques sportives nuisibles à la vallée, avec le consentement du Conservatoire du Littoral et l'incitation expresse de Perros-Guirec, l'accumulation des coïncidences écarte le hasard.

Outre la dégradation du milieu, la pratique du cyclisme, VTT, cyclo-cross, trail, etc. va nécessiter de nouveaux chemins différents de ceux réservés aux cavaliers et ceux aux piétons puisque leurs pratiquants représentent des dangers pour la sécurité de ceux-là. Donc encore plus d'artificialisation.

*« Les camping-cars ont interdiction de stationner le long de la route de Randreus. Néanmoins, une réflexion sur le flux de voitures devrait être menée ». (Le Trégor du 6 novembre)*

*Y aura-t-il des parkings ? A la marge, assurent la commune et le Conservatoire du Littoral (Ouest-France du 5 novembre)*

## **Perros-Guirec accueille trop de visiteurs par rapport à sa capacité de stationnement des véhicules.**

Il y a un énorme problème de stationnement qui ne cesse de s'amplifier et qui bloque certains Ploumanacains chez eux (Le Trégor du 18 septembre) ou déborde maintenant à Trégastel du côté de Tourony. C'est une conséquence de la politique touristique expansionniste voulue par Perros-Guirec.

Erven Léon : *"Nous prenons le problème à bras-le-corps. Ce n'est pas nouveau, et nous avons déjà mis en place plusieurs dispositifs. (...) Grâce à la navette estivale gratuite qui s'y arrête de 9 h à 23 h, les touristes et habitants peuvent se rendre sur le port, plage de Saint-Guirec et sur le sentier des douaniers. De plus, nous avons interdit l'accès de Ploumanac'h aux camping-cars qui doivent stationner sur le nouveau site géré par le Camping-car Park, sur le parking de Ploumanac'h."*

*" De plus le maire indique que le cadencement de la navette Le Macareux a été augmenté. Elle circule toute l'année à Perros-Guirec, de la rade de Ploumanac'h et vers les communes de Trégastel (etc. ...)"*

*" Il regrette le manque de "culture du transport en commun ici." "*

*" On fait tout pour éviter que les voitures entrent dans Ploumanac'h. "*

*" Concernant la création d'une ZTL, zone à trafic limité, Erven Léon explique : "Où trouver le terrain pour créer un parking de délestage ? Il n'y en as pas ! La zone de Mezo bras est sortie du PLU suite à un recours en justice" ".*

*" Par contre une solution doit être trouvée à propos des cars de tourisme. "Nous n'avions pas anticipé leur présence en août à Saint-Guirec, période à laquelle ils ne viennent pas normalement. Nous réfléchissons à régler ce problème pour l'année prochaine." " (Le Trégor du 18 septembre 2025)*

### **La situation de Ploumanac'h se répercute maintenant route de Randreus.**

Dans le schéma d'intention paysagère d'Alain Freytet, le problème est éludé : *« Le retour à pied vers le petit stationnement serait plus agréable dans la petite lande sur le rebord de la vallée que sur la route »* (diapo 29) : en utilisant les termes "petit" et "rebord de la vallée", on essaye de donner une dimension modeste au projet.

Si les camping-cars ont été interdits, leur place est occupée par les voitures qui se garent aux abords de la vallée le long de la route de Randreus. Leur nombre ne manquera pas d'augmenter proportionnellement à la fréquentation de la vallée. La route de Randreus est longue mais difficilement aménageable, déjà saturée par moments, sans compter les nuisances de passage pour les riverains.

### **La construction de nouveaux parkings est inéluctable au regard du développement touristique projeté.**

Pour comprendre ce qui est faisable, il faut prendre **le cas du parking en bas du Ranolien**.

Dans le cadre des études réalisées par Alain Freytet, ce parking va être remonté juste sous la route du sémaphore, (diapo 25) pour être moins visible. Il sera construit en zone NL, c'est-à-dire Naturel Littoral. Cette zone avait jusqu'à présent été vierge de toute attaque des aménageurs. On va donc réaliser des travaux d'affouillement et d'excavation d'un espace référencé en outre "Espaces Naturels Sensibles" pour créer un parking ! Autre détail troublant : toute cette zone est déjà la propriété du Conservatoire du Littoral, qui doit théoriquement la protéger, et d'autant plus qu'elle est déjà aménagée depuis longtemps.

En d'autres termes, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, le Conservatoire du Littoral n'est pas une garantie de l'intégrité des sites qu'il prend. Il devient aujourd'hui également un acteur empressé du renforcement de la fréquentation touristique.

Si c'est possible pour Erven Léon et le Conservatoire du Littoral dans la lande très protégée sous le sémaphore, c'est donc possible ailleurs. Où cela ? Le seul endroit possible, suffisamment intégré dans le dispositif touristique d'ensemble à venir, amène à regarder vers **la zone intermédiaire entre les deux vallées** : le terrain y est plat et la zone classée seulement en N. Pourquoi l'avoir incluse dans le périmètre d'intervention foncière ? Parce que Perros-Guirec ne peut pas l'acheter avec son droit de préemption urbain qui n'est possible que sur des bâtiments. En revanche, via son périmètre d'intervention foncière, le Conservatoire du Littoral peut le faire. Le tour est joué.

### **La très probable construction de nouvelles places de parkings sur les hauteurs de Perros-Guirec**

L'absence de logique dans la définition du périmètre d'intervention foncière demandé par le Conservatoire du Littoral laisse présager qu'on nous cache quelque chose d'important : pourquoi ce périmètre inclut-il 3 fermes (Keroullou, Fick et Kervocu) ainsi qu'une maison au coin de la route de Keroullou et de la route de Randreus, dans la zone au nord de la route de Keroullou ?

Partout ailleurs, le périmètre évite soigneusement d'englober des maisons : il récupère une partie des jardins des maisons le long de la route de Randreus, voire même dessine une encoche le long de la route de

Kergomar, ou contourne par le sud le hameau de Roc'h Ledan (carte du périmètre d'intervention foncière dans le compte-rendu du conseil municipal de Perros-Guirec du 3 juillet 2025). Inclure ces 4 bâtiments doit avoir un sens. La question a déjà été posée officiellement. Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral restent muets.

Confrontés au silence et à la langue de bois des meneurs de ce projet, nous pouvons supposer que l'aménagement de parkings dans la zone intermédiaire au nord de la route de Keroullou se ferait beaucoup plus librement que sous le sémaphore.

En effet, le PLU de 2017 (p.141) spécifie que sont autorisés dans cette zone les aménagements suivants : « *10. Les aires de stationnement présentant un caractère naturel, les cheminements piétonniers et les pistes cyclables* ». C'est du 3 en 1. C'est ce que Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral appellent « des parkings à la marge », en oubliant de spécifier « à la marge de la ville ». Car en plus, ces parkings pourront être très grands.

Puisque le Conservatoire du Littoral peut détruire un Espace Naturel Sensible sous le Sémaphore pour les besoins du tourisme, il n'y a pas de raison que cela lui pose problème de détruire une zone bocagère moins protégée par les règles d'urbanisme.

Techniquement, il suffira de mettre des cailloux, du gravier ou du perré sur des terres agricoles ou anciennement agricoles qu'on rendra artificiellement stériles. En bref, on peut tout faire, le plus légalement du monde, l'essentiel étant de laisser des sols filtrants.

Voilà comment pourraient se résoudre les problèmes de stationnement à Ploumanac'h et aux abords des vallées. La réglementation a des nuances insoupçonnées pour permettre aux « *héritiers des pionniers de la biodiversité* » (sic) comme ils se nomment, d'arriver à leurs fins.

*" Je rappelle que nous n'avons pas de compteur de visites dans la vallée des Traouïero, insiste le premier édile. Et si nous constatons une surfréquentation, on limitera, on fermera les accès "* (Le Trégor du 6 novembre)

*" Si une surfréquentation du site est observée, des sentiers pourraient être réduits et des accès fermés pour préserver les lieux. "* (Ouest-France du 5 novembre)

### **Il y a déjà un compteur de visites et Erven Léon est informé des chiffres de fréquentation.**

Lors de la réunion organisée par Perros-Guirec et le Conservatoire du Littoral, du 3 juillet 2025 après-midi, en présence d'Erven Léon (p.10 du compte-rendu de la réunion du 3 juillet), le niveau de fréquentation de la vallée du grand Traouïero a été abordé. (diapo 37)

Le technicien du Conseil Départemental a expliqué qu'un compteur était installé. Mais les chiffres communiqués sont inexacts, ce qui est relevé dans le compte-rendu de la réunion (p.8 §3)

Les chiffres lui ont même été envoyés par mail du 15 juillet 2025.

Donc Erven Léon ne dit pas la vérité.

Par ailleurs, comment ferme-t-on un site tout en longueur, non clôturé et accessible de cents façons ? Les objections et interrogations de l'association Sites et Patrimoine ont été balayées par le Conservatoire du Littoral et de Perros-Guirec. (p.7 du compte-rendu de la réunion). Cependant, Nathalie Nowak exprime des craintes assez similaires lors de la conférence de presse du 4 novembre 2025. Il y a là un problème de fond.

Quelques coupes de végétation sont envisagées par Alain Freytet, " pour ouvrir des fenêtres sur le paysage, un élagage soigné ne se voit pas. " (Le Trégor du 6 novembre)  
" Les meilleurs aménagements sont ceux qui ne se voient pas " affirme Alain Freytet (Ouest-France du 5 novembre)

### **Les propositions paysagères d'Alain Freytet vont faire du site un spot instagrammable qui fera défiler les touristes autant que les likes.**

Ces coupes de branches, d'arbres ou d'arbustes qu'il envisage sont-elles opportunes ? On va marquer de la subjectivité d'un "paysagiste" un site sauvage qui a son équilibre, sa résilience et qui a permis à des arbres de défier les lois de la pesanteur et de l'agronomie. Nous ne sommes pas dans un jardin anglais avec des perspectives.

En réalité, les coupes et nettoyages ont un objectif : dégager les rochers et les chaos stupéfiants, créer des perspectives et des points de vue pour permettre de produire de belles images qui pourront circuler sur les réseaux sociaux et attirer du monde, toujours plus de monde dans les vallées.

" Il n'y aura aucun panneau indiquant la vallée de Traouïero, (...), ni de communication particulière sur ce site, lance Erven Léon, le maire de Perros." (Le Trégor du 6 novembre)  
" Il est dit qu'on voudrait déplacer des milliers de personnes sur la Vallée des Traouïero, a persiflé le maire Erven Léon. Je mets au défi de trouver une seule signalétique sur les routes de Perros qui indique la Vallée. Il y a juste le panneau qu'on a installé au moment où on a rouvert la Vallée." (Le Télégramme 5 novembre)

### **Erven Léon nie les évidences : les panneaux de signalisation existent déjà.**

Sans chercher loin, il y a des panneaux indicateurs de la Vallée des Traouïero au 52, au 71 et au 77 boulevard des Traouïero, un autre au 2 route de Randreus et un autre encore au croisement de la route des Carrières et de la route de Keroullou. Il y en a sans doute d'autres. Au moins 5 signalétiques trouvées. Décidément, Erven Léon ne cesse jamais de chercher à tromper ! Il est capable de tout pour défendre son grand projet.

### **Erven Léon omet sciemment de considérer que le numérique et les réseaux contribuent au surtourisme.**

Il nous prend pour Bécassine : nos contemporains n'utilisent plus les cartes papier pliantes. Il n'est plus nécessaire de lire des panneaux. Nous sommes à l'ère du numérique. Combien de jeunes et moins jeunes lisent encore une carte routière ? Aujourd'hui, ceux qui circulent partout en général et dans la vallée en particulier, le font avec leur GPS ou leur téléphone portable, ignorant les panneaux et les indications. Leur application prévaut sur la réalité. Mais quand ils perdent le réseau, ils sont souvent perdus.

Quant à la communication, des sites spécialisés se chargent de répertorier les spots où aller pour faire des photos likées sur les réseaux sociaux. Les visiteurs y sont guidés, peu importe qu'il y ait ou non une signalétique de Perros-Guirec.

L'affluence dans ces spots finit par être tellement importante, qu'elle les dégrade. Certaines mairies les ferment alors et exigent leur déréférencement. A cause des réseaux sociaux, une des plages merveilleuses de Crozon a été fermée et est maintenant gardée par les gendarmes. Les touristes comme les habitants ne peuvent plus y accéder.

Nous ne voulons pas que les ambitions d'une poignée de responsables sans prévoyance nous ferment des vallées qui nous sont vitales.

\*

## **En conclusion :**

Pas de projet touristique alors ? Nous aurions pu en écrire encore des pages.

Ce projet touristique d'ampleur est comme un éléphant dans la mairie. Il n'y a qu'Erven Léon et le Conservatoire du Littoral pour ne pas voir le pachyderme qui va tous nous écraser.

C'est ce qui justifie notre action. Ce projet touristique expansionniste, c'est la poursuite d'une augmentation annuelle à 2 chiffres de la fréquentation, c'est un pas de plus vers le surtourisme (si nous n'y sommes pas déjà), parce qu'on refuse d'expliquer et de consulter les habitants, parce que ce projet est conduit en douce sans présentation des objectifs réellement poursuivis.

Quelle confiance le Conseil Départemental peut-il avoir dans un partenaire insincère qui falsifie la réalité ou dissimule ses intentions ?

Si les élus sont sans prévoyance, en revanche nous ne sommes pas sans mémoire.

C'est pourquoi, nous réitérons nos demandes :

1.- **Le retrait du périmètre d'intervention foncière et la suspension du futur projet touristique dans les Traouïero**, dans l'attente de sa présentation intégrale par Perros-Guirec et d'un accord des propriétaires ;

2.- **L'organisation d'une réunion** avec le Conseil Départemental, les communes de Perros-Guirec et Trégastel ainsi que les propriétaires **pour rechercher ensemble une solution au désengagement du Conseil Départemental**, afin que les vallées des Traouïero restent ouvertes au public, **dans des conditions qui permettent la protection de sa biodiversité** ainsi que de sa richesse géologique et patrimoniale.

## **Nous voulons des heureux, pas des euros !**

Le Collectif "Traouïero pas sans nous"

 [traouiero.passansnous@yahoo.com](mailto:traouiero.passansnous@yahoo.com)

Pour signer la pétition : <https://c.org/KJkHSSzZZb>

Facebook : Traouïero pas sans nous

(Attention pas de tréma sur le i pour les adresses)